

#### LE COMMANDEMENT DE L'INSTRUCTION

Le rôle du Commandement de l'instruction est d'assurer l'instruction individuelle dans les forces armées et d'effectuer des opérations de recherche et de sauvetage dans la région de recherche et de sauvetage de l'Ouest (soit à peu près le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta). Toutes les unités d'instruction de la Marine royale canadienne, de l'Armée canadienne et de l'A.R.C. qui donnent l'instruction individuelle sont maintenant dirigées, au point de vue fonctionnel, par le Commandement de l'instruction. Les collèges des forces canadiennes (le *Royal Military College*, *Royal Roads* et le Collège militaire royal), les collèges d'état-major ainsi que la formation des officiers-médecins et des officiers-dentistes, relèvent directement du Quartier général des forces canadiennes (voir page 1263). L'instruction opérationnelle Terre/Air incombe à la Force mobile. L'instruction élémentaire des parachutistes et celle des pilotes d'avions et d'hélicoptères sont confiés au Commandement de l'instruction.

#### LE RÉSEAU DE TRANSMISSIONS DES FORCES CANADIENNES

Le rôle du Réseau de transmissions des forces canadiennes est d'assurer des services fixes de transmissions et un réseau national de transmissions pour les opérations de survie (protection civile). Pour remplir ce rôle, le Réseau de transmissions des forces canadiennes dirige toutes les installations du service fixe des télécommunications au Canada.

#### LES RÉSERVES ET L'ORGANISATION DE LA SURVIE

Les Réserves sont administrées par le chef adjoint des Réserves (major-général) au Quartier général des forces canadiennes. Le commandement et l'administration des Réserves de l'Armée est assuré par 12 quartiers généraux de district, organisés sur une base géographique. Bien que les divisions de réserve de la Marine et les unités auxiliaires de l'A.R.C., soient placées sous l'autorité du Chef adjoint, celles-ci relèvent de lui par l'entremise du commandant des divisions de la Marine et du chef de leur commandement, selon le cas.

Le rôle de l'Organisation de la survie est de venir en aide aux autorités civiles, de fournir des forces d'urgence pour la survie nationale, et les besoins des provinces, et de fournir une équipe d'instruction pour appuyer les Forces régulières.

#### LE COMMANDEMENT DU MATÉRIEL

La mission du Commandement du matériel est d'assurer le soutien logistique des Forces armées, c'est-à-dire d'acquiescer, de stocker et de fournir le matériel. Pour remplir ce rôle, le Commandement du matériel dirige les opérations des chantiers maritimes, des dépôts de matériel, des dépôts de matériel technique, des dépôts de fournitures, des dépôts de réparation et des ateliers de base au Canada.

### Administration des bases militaires au Canada

Le personnel et les services qui sont nécessaires, à un niveau inférieur au quartier général de commandement, pour administrer et appuyer les unités qui ont leur base dans une localité particulière, sont groupés dans les bases des Forces canadiennes. Le rôle essentiel de chaque base est de fournir les services administratifs et les services de soutien, au niveau de la base, aux unités installées à la base même ou à proximité. Chaque base a été attribuée au chef d'un commandement dont relève le commandant de la base. Le commandant de la base a à sa disposition un personnel suffisant, représentant les quatre grands services fonctionnels, pour commander et administrer la base.

## Section 3.—Les opérations et l'instruction militaire des Forces canadiennes

### La Marine royale du Canada

**La flotte.**—Au mois de décembre 1966, la Marine royale du Canada comptait 42 navires en service et un sous-marin de la *Royal Navy* sous son contrôle opérationnel à Halifax. L'*Ojibwa*, le premier des trois sous-marins de type classique de la classe «O», avait terminé sa première année au sein de la flotte de l'Atlantique; le deuxième sous-marin, l'*Onondaga*, devait entrer en service en mai 1967 et le troisième, l'*Okanagan*, devait être terminé au début de 1968. Le porte-avions *Bonaventure* subissait une refonte complète, qui devait se terminer en août 1967. Le *Fraser*, dernier des sept destroyers de la classe Saint-Laurent à être transformé pour porter des hélicoptères, était prêt à entrer en service à l'automne de 1966, de même que l'hélicoptère rapide *Bras d'Or* (FHE 400). Les travaux